

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION

35^e séance

tenue le

mardi 10 novembre 1992

à 15 heures

New York

NOV 10 4 1992

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 35^e SEANCE

Président : M. PIRIZ-BALLON (Uruguay)

SOMMAIRE

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (suite)

ANNONCE CONCERNANT LE PARRAINAGE DES PROJETS DE RESOLUTION

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/47/SR.35
18 novembre 1992
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 30.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (suite) (A/47/3, A/47/82-S/23512, A/47/83, A/47/132, A/47/212-E/1992/54, A/47/222-E/1992/57 et Corr.1, A/47/225-S/23998, A/47/267, A/47/278-E/1992/77, A/47/283-E/1992/83, A/47/289-E/1992/68, A/47/294-E/1992/84, A/47/338, A/47/375-S/24429, A/47/403, 407, 408, 411, 445, 446, 499 et 627; A/C.2/47/L.2 et L.5)

1. M. SUŽIEDELIS (Lituanie), parlant au nom des Etats baltes, accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les incidences de l'évolution récente des relations Est-Ouest sur la croissance de l'économie mondiale et le développement (A/47/403), ajoutant que les délégations des Etats baltes s'associent pleinement à la déclaration faite à ce sujet par le représentant de la Pologne. Ces délégations sont quelque peu surprises d'apprendre que le rapport est le premier à tenter d'analyser la transformation spectaculaire en cours dans un nombre important et croissant d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Dans cette étude, et dans d'autres, la dissolution de l'ex-Union soviétique est décrite presque toujours sous un jour négatif; les délégations des Etats baltes regrettent que ces rapports n'aient pas pris en considération l'incidence positive à long terme que ces changements pouvaient susciter. Les pays baltes peuvent maintenant s'employer à rationaliser les politiques commerciales et à renforcer les avantages comparatifs de leurs économies respectives, qui seront désormais sensibles aux structures mondiales des échanges. A l'avenir une plus grande attention doit être consacrée aux différences entre les nations en transition et aux caractéristiques nationales spécifiques de ces pays, en particulier les Etats baltes et les Etats qui ont succédé à l'Union soviétique. Il ne suffit pas de les traiter comme une seule unité économique, ou de les répartir entre Etats "en voie de développement potentiel" et Etats "plus industrialisés". Les Etats baltes sont prêts à oeuvrer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour fournir les informations et les statistiques nécessaires à une prise en compte plus adéquate des caractéristiques nationales dans les études qui seront réalisées à l'avenir.

2. On a consacré beaucoup de temps à l'examen de la question du détournement de l'aide au détriment des pays en développement et en faveur des pays en transition, mais les études récentes ont conclu que ce détournement n'existait pas. Comme on l'a souligné précédemment, la transition doit être considérée comme un problème en soi, un examen complet de tous les aspects de ce processus devant être réalisé. Les enseignements à tirer des réformes politiques, économiques et sociales en cours en Europe centrale et orientale présentent de l'intérêt non seulement pour les pays directement affectés mais pour la communauté internationale dans son ensemble.

3. L'objectif du développement énoncé par le Secrétaire général lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à savoir "améliorer les conditions de vie des populations", revêt une importance centrale dans la transformation tant économique que politique en Europe centrale et orientale. Le Secrétaire général a suggéré également que le Conseil économique et social doit aussi s'intéresser aux problèmes touchant la sécurité

/...

(M. Sužiedelis, Lituanie)

internationale. Les politiques économiques adoptées par les pays en transition relèvent de cette question. Les Etats baltes se proposent donc, conjointement avec d'autres pays, de présenter un projet de résolution à la Deuxième Commission intitulé "Intégration des économies en transition dans l'économie mondiale".

4. Enfin, pour ce qui est de la résolution 1992/40 du Conseil économique et social sur les activités du système des Nations Unies dans les Etats baltes et la Communauté des Etats indépendants, les délégations des Etats baltes se félicitent de l'établissement d'une présence des Nations Unies dans leur région et de l'appel lancé en faveur d'une approche intégrée des opérations des Nations Unies dans l'ensemble de la région de l'ex-Union soviétique. Elles apprécient les efforts réalisés, en particulier, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

5. M. VALENTINO (Malte) se félicite des initiatives conjointes du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des autres organisations internationales en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra au Caire en 1994. Malte se propose d'établir un Comité national devant servir de centre de convergence pour les activités préparatoires et pour la Conférence elle-même. En outre, un rapport national sur les problèmes de population à Malte est actuellement en cours d'examen. Les questions intéressant les programmes de planification de la famille, la santé et le bien-être familial sont étudiées dans la perspective de l'Année internationale de la famille. Malte accueillera deux conférences sur le sujet en 1993; la première sera une conférence régionale et l'autre une conférence d'organisations non gouvernementales, qui constitueront toutes deux des contributions de Malte à l'Année internationale de la famille.

6. Malte espère qu'une attention particulière sera accordée lors de la Conférence à la question du vieillissement de la population, compte tenu de l'augmentation spectaculaire du nombre des personnes âgées, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. Malte a récemment établi l'Institut international sur le vieillissement, qui organise des cours de formation à l'intention d'agents des pays en développement et qui est chargé d'établir des liens de collaboration entre les organismes spécialisés des pays développés comme des pays en développement ainsi que d'encourager l'échange d'informations par des publications régulières et des monographies.

7. Le Conseil d'administration du PNUD a souligné les liens puissants et de plus en plus évidents existant entre les problèmes de population et la pauvreté, l'environnement et le développement et a demandé au FNUAP de prendre totalement en compte les préoccupations relatives à la population dans le suivi de la CNUED. La croissance de la population est directement liée au développement durable; en conséquence, le succès des programmes de population, grâce à des investissements rationnels dans l'éducation, la santé, l'emploi et la planification de la famille, contribuerait à une réduction de la pauvreté et améliorerait la croissance économique et sociale. M. Valentino espère que la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement adoptera un plan

/...

(M. Valentino, Malte)

d'action efficace. Le succès de la Conférence dépendra de ce qui a pu être réalisé aux réunions préparatoires ainsi que de la participation des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et des experts. Au nom de son gouvernement, M. Valentino remercie le Gouvernement égyptien qui a offert d'accueillir la Conférence.

8. M. ROTHERMEL [Directeur, Division des programmes mondiaux et interrégionaux, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], prenant la parole sur la question de la prévention et du contrôle du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ainsi que sur les mesures prises par le PNUD face à l'épidémie VIH dans le cadre de la Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA, dit que la première décennie de l'épidémie de SIDA a été marquée par de nombreuses recherches dans le domaine des sciences sociales et médicales et a aussi permis de se rendre compte de l'éventail de plus en plus large des aspects économiques, politiques, juridiques et éthiques de cette épidémie. Le VIH est présent dans presque chaque pays du monde et sa transmission est facilitée par les mouvements de plus en plus importants de réfugiés, l'immigration, le tourisme et le commerce international. Le PNUD a répondu à des demandes d'aide formulées par les gouvernements depuis le milieu des années 90. Le SIDA occupe un rang élevé parmi les priorités de développement du Programme. Le PNUD a continué de concentrer son attention sur les aspects du SIDA qui touchent le développement dans le cadre de l'Alliance Organisation mondiale de la santé/PNUD pour combattre le SIDA. A travers ses bureaux sur le terrain, le PNUD a fourni une aide en vue de l'intégration des plans nationaux de lutte contre le SIDA dans les politiques et priorités globales de développement, de la mobilisation des ressources, de l'appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes et de la minimisation de l'incidence du VIH/SIDA sur le développement social et économique. Au niveau mondial, le PNUD a été étroitement associé à l'OMS dans les efforts consentis pour mettre au point des médicaments et des vaccins accessibles et abordables pour les pays en développement.

9. Les coûts directs et indirects de l'épidémie seront vraisemblablement énormes. Les coûts indirects pourraient dépasser de loin ceux liés au traitement et aux soins. L'épidémie de SIDA touche des hommes et des femmes à l'âge où ils sont le plus productifs, menaçant ainsi sérieusement les économies nationales, en particulier celles ayant un seul secteur dominant ou plusieurs secteurs formels dominants, comme l'extraction minière, le tourisme ou l'agriculture, où une diminution spectaculaire de la population active ou une réduction de la productivité pourrait affecter le produit national brut (PNB), les recettes d'exportation ou les recettes publiques et provoquer une réduction critique de l'investissement dans l'éducation et la formation. Le coût de la lutte contre l'épidémie de VIH pourrait connaître une forte spirale à la hausse, allant jusqu'à absorber une partie importante des budgets des pays en développement. Au niveau des ménages, on pourrait enregistrer une perte des revenus, des actifs, de l'épargne et de la productivité, avec une augmentation des dépenses de santé et du temps passé à soigner le malade.

(M. Rothermel)

10. L'épidémie fait peser des charges supplémentaires sur les femmes et sur les groupes à faible revenu en général. Le SIDA semble se propager plus rapidement parmi les sections plus démunies de la société et impose des coûts relativement plus élevés sur les pauvres que sur les riches. Au niveau mondial, les taux de prévalence parmi les femmes rattrapent ceux des hommes et, dans certains cas, devraient même les dépasser. Un grand nombre d'études épidémiologiques continuent d'étudier les femmes qui se livrent à la prostitution ou qui transmettent la maladie à leurs enfants, sans tenir compte des préoccupations de la plupart des autres femmes concernées. Le PNUD a formulé des directives spécifiques pour encourager la prévention, ainsi que des programmes de soins et d'aide en faveur des femmes.

11. Le respect des individus et de leur communauté est indispensable si l'on veut susciter un changement de comportement effectif et durable. Les organisations communautaires sont bien placées pour comprendre les problèmes engendrés par l'épidémie et y faire face. Les activités au niveau communautaire permettent aux participants d'identifier leurs besoins particuliers et d'assurer que les stratégies choisies peuvent être mises en oeuvre et maintenues. Le PNUD continue de s'efforcer de renforcer la capacité nationale en vue d'établir des partenariats et des relations de travail avec le système des Nations Unies, en particulier avec l'OMS, les autres organismes donateurs et les organisations non gouvernementales, y compris le secteur privé. Face à l'épidémie, il est indispensable que les communautés et les gouvernements mettant en commun leurs ressources et engagent des actions complémentaires.

12. M. NEBENZIA (Fédération de Russie) dit qu'un important consensus s'est dégagé à la dernière session du Conseil économique et social sur la nécessité de tirer au mieux parti des nouvelles réalités politiques et internationales pour opérer une réforme en profondeur du secteur économique et social de l'Organisation des Nations Unies. A cet égard, il se félicite du rapport du Secrétaire général intitulé "Renforcement de la coopération internationale pour le développement : rôle du système des Nations Unies" (E/1992/82 et Add.1).

13. Un résultat important du débat de haut niveau a été le consensus qui s'est dégagé sur la nécessité d'une répartition rationnelle des tâches entre les institutions multilatérales de financement et les institutions commerciales, en particulier le Fonds monétaire international (FMI), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ainsi que l'Organisation des Nations Unies, sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs. Le débat de haut niveau a été un succès et devrait être une des caractéristiques des futures sessions annuelles du Conseil économique et social. A la dernière session du Conseil, des mesures importantes ont été prises pour éliminer totalement les conflits idéologiques et politiques et rechercher de façon constructive des solutions mutuellement acceptables.

/...

(M. Nebenzia, Fédération de Russie)

14. Le travail réalisé dans le cadre du débat consacré aux questions de coordination a été fructueux. Compte tenu des ressources limitées disponibles, il est indispensable d'arriver à une coordination précise et étroite des diverses subdivisions du système des Nations Unies, non seulement pour éliminer les doubles emplois, mais aussi pour harmoniser les principes et objectifs de la stratégie à l'échelle du système. Les thèmes soumis à l'examen auraient dû être choisis de façon plus attentive et on aurait dû pouvoir discuter davantage de questions intéressant une majorité d'organismes et d'institutions des Nations Unies afin de mieux analyser les mécanismes de coordination au niveau des Nations Unies et au niveau intergouvernemental et de faire des recommandations pratiques en vue de leur amélioration.

15. Il faudrait utiliser efficacement le débat consacré aux activités opérationnelles pour harmoniser ces activités compte tenu des changements internationaux et de la restructuration générale du secteur social et économique de l'Organisation des Nations Unies.

16. M. Nebenzia se félicite, en particulier, des résolutions 1992/38 et 1992/40 du Conseil concernant, respectivement, la catastrophe de Tchernobyl et les activités du système des Nations Unies dans les Etats baltes et la Communauté des Etats indépendants.

17. La délégation de la Fédération de Russie félicite le Conseil des progrès encourageants qu'il a réalisés dans la réforme du secteur économique et social de l'Organisation des Nations Unies. Elle souscrit à un grand nombre des conclusions énoncées dans le rapport sur les incidences de l'évolution des relations Est-Ouest sur la croissance et l'évolution mondiale (A/47/403), notamment de l'opinion selon laquelle la coopération Est-Ouest n'a vraisemblablement pas une incidence négative sur la coopération entre l'Ouest et les pays en développement, que les crédits fournis aux économies en transition restent comparativement peu importants par comparaison à leurs besoins et que l'élargissement de l'accès aux marchés des pays développés est la meilleure forme d'aide que l'Ouest pourrait offrir aux pays en transition. En conclusion, tout en se félicitant des efforts faits par l'Organisation pour aider ces pays, M. Nebenzia estime que sa participation aux efforts d'assistance pourrait encore être accrue.

18. M. WISNUMURTI (Indonésie) dit que sa délégation se félicite du débat de haut niveau du Conseil est espère que cette nouvelle forme d'organisation encouragera un dialogue productif et une plus grande convergence de vues. La fin de la guerre froide a ouvert des perspectives d'un ordre mondial plus humain et pacifique, dans le contexte d'un consensus de plus en plus large sur certains aspects clefs du développement. Une occasion sans précédent est ainsi offerte de renforcer la coopération internationale en faveur du développement et de l'élimination de la pauvreté, activités dans lesquelles l'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle plus actif.

/...

(M. Wisnumurti, Indonésie)

19. Malgré ces évolutions positives, l'Etude sur l'économie mondiale 1992 décrit de façon assez sombre l'état de l'économie, qui traverse une période de profonde récession caractérisée par un arrêt du développement et un creusement des disparités dans les relations économiques internationales ainsi que par la stagnation des pays en développement. L'Afrique a été la plus durement touchée, alors que les économies en transition sont encore vacillantes et que l'écart entre pays riches et pays pauvres s'est creusé. Les efforts consentis par les pays en développement pour traiter leurs problèmes ont été gênés par l'environnement économique international défavorable, qui a été rendu encore moins prévisible par l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans l'économie mondiale. Une action concertée est nécessaire pour surmonter ces problèmes.

20. L'Indonésie est convaincue de la nécessité d'une plus grande restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, afin de rendre le système à la fois plus démocratique et plus efficace et de faire du Conseil économique et social un instrument puissant d'accélération du développement et de lutte contre la pauvreté. Toute nouvelle mesure sur la voie de la restructuration doit, toutefois, être fondée sur les résolutions 45/264 et 46/235 de l'Assemblée générale et ne doivent pas s'écarter des principes démocratiques qui sous-tendent le processus de décision de l'Organisation des Nations Unies.

21. La délégation indonésienne appuie l'établissement de liens plus étroits entre le système des Nations Unies et les institutions financières et commerciales multilatérales et se félicite donc du débat de haut niveau du Conseil restructuré qui a un rôle vital à jouer dans ce processus.

22. L'Indonésie appuie sans réserve l'appel lancé par le Conseil dans son rapport en vue d'un soutien international à la mesure des politiques commerciales plus ouvertes et libéralisées mises en oeuvre par un grand nombre de pays en développement. Elle reste totalement attachée à une issue heureuse et équilibrée des négociations d'Uruguay et demande à toutes les parties concernées, et en particulier les sept grands pays industrialisés, de résoudre leurs divergences, soulignant que l'effondrement de ces négociations conduirait probablement à une guerre commerciale.

23. Pour ce qui est des activités opérationnelles de développement, la délégation indonésienne reste convaincue de la validité continue des dispositions des résolutions 44/211 et 46/219 et se félicite donc des diverses propositions visant l'établissement d'un meilleur système de financement des activités opérationnelles.

24. M. Wisnumurti souligne l'importance de l'intégration régionale et affirme le soutien de l'Indonésie à un élargissement du rôle joué par les commissions régionales. Il appelle l'attention sur l'importance attachée par la récente Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à Jakarta, à la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement et souligne que les considérations de population doivent être totalement prises en compte dans tous les aspects de la planification et de la

/...

(M. Wisnumurti, Indonésie)

prise de décision, compte tenu en particulier des interactions entre les facteurs de population, la poursuite d'un développement durable et la protection de l'environnement.

25. Pour ce qui est de la situation de la Palestine, l'Indonésie demande la mise en oeuvre sans tarder des résolutions du Conseil sur les répercussions économiques et sociales des colonies israéliennes ainsi que sur l'assistance au peuple palestinien.

26. En conclusion, M. Wisnumurti se félicite de la nouvelle priorité accordée aux problèmes sociaux en tant que partie intégrante du processus de développement et rappelle la position du Mouvement non aligné, réaffirmée lors de la Conférence récente, selon laquelle le Sommet mondial du développement social doit faire de l'homme et de ses besoins sociaux le centre des travaux des Nations Unies.

27. M. YEGOROV (Bélarus) dit que le débat de haut niveau du Conseil économique et social a fourni l'occasion d'un dialogue plus productif entre les délégations, les hauts fonctionnaires du Secrétariat et les chefs des institutions spécialisées et des institutions multilatérales internationales et qu'il espère que ce type de discussion jouera un rôle de premier plan dans les réunions futures du Conseil.

28. Le débat consacré aux questions de coordination a jeté les bases d'une répartition utile des tâches entre le Conseil et l'Assemblée générale, alors que le débat consacré aux activités opérationnelles a contribué à harmoniser les activités opérationnelles du système des Nations Unies en cours et à les synchroniser avec les réformes actuelles des activités économiques et sociales de l'Organisation.

29. Parmi les décisions importantes prises par le Conseil à sa session, M. Yegorov souligne la résolution 1992/40 sur les activités de l'Organisation des Nations Unies dans les Etats baltes et la Communauté des Etats indépendants, qui présente une analyse complète des activités de la région, compte dûment tenu des priorités nationales des pays concernés. En outre, le Bélarus se félicite de la résolution 1992/43 sur le renforcement du rôle des commissions régionales, ainsi que de la résolution 1992/38 sur la question de Tchernobyl. A son avis, le Conseil a contribué de façon impressionnante à la réforme du secteur économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

30. La délégation du Bélarus souscrit pleinement à l'opinion du Secrétaire général exprimé dans son rapport (A/47/403), selon laquelle la coopération entre l'Est et l'Ouest n'aura vraisemblablement pas une incidence négative sur l'économie mondiale ou, plus particulièrement, sur l'économie des pays en développement et elle se félicite des efforts faits actuellement par le système des Nations Unies pour aider les pays en transition, appelant des initiatives encore plus vigoureuses dans ce domaine.

/...

31. Mme ASHRAF (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), se référant au chapitre III B) du Conseil économique et social (A/47/3) qui examine les problèmes de coordination pour une action préventive face au VIH/SIDA, dit que la pandémie de SIDA n'est en aucune manière maîtrisée, malgré tous les efforts concertés réalisés à cette fin et qu'une priorité élevée doit continuer d'être accordée à la prévention de la maladie et à son éradication. La discussion consacrée au HIV/SIDA durant le débat du Conseil a permis de beaucoup mieux comprendre la façon dont les divers organismes des Nations Unies peuvent mieux coordonner leurs actions pour combattre la pandémie.

32. Mme Ashraf souligne qu'il faut accorder une attention aux aspects socioculturels de la pandémie et qu'une approche concertée et pragmatique, recouvrant les plans d'action nationaux multisectoriels, constitue un instrument essentiel pour combattre et prévenir la maladie.

33. Mme Ashraf décrit les initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en vue de combattre le SIDA par une éducation préventive, en coopération avec le programme mondial sur le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/PMS) et avec les organisations non gouvernementales. Dans le cadre de son programme d'éducation pour la prévention du SIDA, l'Unesco a organisé des séminaires de formation régionaux pour favoriser le développement des connaissances techniques nécessaires à la planification et à la mise en oeuvre dans les pays de stratégies efficaces de lutte contre le SIDA.

34. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'Unesco a répondu à l'appel de Venise, entreprenant une série d'activités destinées à faire prendre conscience à la communauté internationale de la nécessité de renforcer les programmes nationaux de lutte contre le SIDA. En outre, des efforts sont faits pour encourager les femmes à jouer un plus grand rôle dans les programmes d'éducation sur le SIDA et pour combattre la propagation de la maladie parmi les enfants des rues, en particulier dans les grandes villes africaines.

35. L'insouciance qui prévalait autrefois dans certaines parties de l'Asie et du Pacifique en ce qui concerne le SIDA a disparu et des campagnes d'information sur le SIDA ont été lancées même par les pays où peu de cas ont été notifiés, alors que, dans toutes les régions, la participation des organisations non gouvernementales à la mise au point de matériel d'éducation sur le SIDA s'est sensiblement accrue. Bien qu'elle manque des ressources financières et humaines nécessaires, l'Unesco est prête à participer aux efforts mondiaux et s'efforcera de jouer un rôle de catalyseur pour susciter une plus grande prise de conscience par la communauté internationale.

ANNONCE CONCERNANT LE PARRAINAGE DES PROJETS DE RESOLUTION

36. Le PRESIDENT annonce que la Bosnie-Herzégovine, l'Egypte et le Nigéria se sont joints aux auteurs du projet de décision A/C.2/47/L.19 présenté au titre du point 87 b) de l'ordre du jour; la Bosnie-Herzégovine et l'Egypte se sont jointes aux auteurs du projet de résolution A/C.2/47/L.20, présenté aussi au titre du point 87 b) de l'ordre du jour; et la Bosnie-Herzégovine s'est jointe aux auteurs du projet de résolution A/C.2/47/L.17, présenté au titre du point 88 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 50.